

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Référence : PROC02

Version : A

Création: 06/2021

Page 1/3

PREAMBULE

ALM Conseil & Audit réalise des prestations de conseils, d'assistance opérationnelle, d'évaluations techniques et qualité selon des référentiels normatifs et les dispositions internes, auprès de toutes entreprises, collectivités, associations et autres organismes publics ou privés dans le domaine de l'analyse agroalimentaire. La société propose également des prestations de conseils et d'accompagnement en développement analytique, relation clients et en gestion, de la conception à la mise en œuvre dans les secteurs de la chimie, de l'œnologie, de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'industrie. Elle intervient en tant que consultant et intervenant auprès de centres et d'organismes de formation et réalise des prestations de formation hors FPC auprès de tous publics.

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par ALM Conseil & Audit et sont jointes à l'offre commerciale. A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à ALM Conseil & Audit implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et de services.

1-Exécution de la prestation et obligations

ALM Conseil & Audit s'engage à

- Mettre tout en œuvre pour assurer les tâches qui lui sont confiées conformément au descriptif de l'offre commerciale signée par le client.
- Fixer les dates de l'intervention avec les interlocuteurs
- Fournir les informations nécessaires à la réalisation des accès sur site (si nécessaire)
- Informer le client au plus tôt en cas d'indisponibilité et de nécessité de report d'une date

Le client s'engage à :

- Fournir à ALM C&A, l'ensemble des renseignements, justificatifs et documents nécessaires à la bonne réalisation de la mission et au respect des délais d'exécution de la prestation objet de la commande signée par le Client.
- Faciliter la réalisation de la mission, notamment la réservation d'une salle équipée d'un vidéoprojecteur (si nécessaire) et la réalisation d'un accès sur site (si besoin)
- Communiquer à l'intervenant les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement applicables sur le site lorsque la prestation est réalisée sur le site du client. L'intervenant s'engage à les respecter.

ALM Conseil & Audit ne pourra être tenu responsable pour un dommage ou perte financière résultant d'un retard dans l'exécution ou d'une inexécution de tout ou partie de la prestation, si ce retard est le fait d'événements ou de causes échappant à son contrôle raisonnable.

Pour certaines prestations, ALM Conseil & Audit se réserve le droit de faire appel à des sous-traitants. Les relations avec ces tiers seront gérées intégralement par ALM Conseil & Audit.

2- Devis et commande

ALM Conseil & Audit intervient sur demande expresse du client. Un devis ou un contrat de prestation sera réalisé pour toute prestation.

Le devis adressé par ALM Conseil & Audit au client en deux exemplaires, précisera :

- La nature de la prestation,
- Le planning des travaux détaillant les actions/obligations du client et du prestataire, ainsi que les délais de réalisation,
- La durée de validité du devis,
- Le prix de la prestation hors taxes,
- Les modalités de paiement,

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client devra retourner le devis ou le contrat de prestation sans aucune modification :



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Référence : PROC02

Version : A

Création: 06/2021

Page 2 /3

- Soit par courrier postal ou par télécopie, dument signé et daté avec la mention « Bon pour Accord » de la personne légalement responsable ainsi que du cachet commercial
- Soit par courrier électronique avec l'expression du consentement du client.

La commande ne sera validée qu'après renvoi du devis ou du contrat, accepté et signé, accompagné du règlement d'un acompte le cas échéant et du formulaire « Ouverture de compte » complété et signé.

A défaut de réception de l'accord du client et de l'acompte le cas échéant, ou bien à compter de la date d'expiration du devis, la proposition de devis est considérée comme annulée et ALM Conseil & Audit se réserve le droit de ne pas débuter sa prestation.

La validation de la commande implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux présentes C.G.V.

3- Délais et livraison

ALM Conseil & Audit s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le Client, mais il n'agrée aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La réalisation des prestations est notamment tributaire de la fourniture par le Client des informations nécessaires à la bonne exécution de la commande. A défaut de mentions contraires, les documents seront livrés en main propre sur papier lors d'une réunion de travail ou adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés ou pas (ZIP ou PDF).

4- Nature des obligations

Pour l'accomplissement des prestations prévues, ALM Conseil & Audit, s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art du métier. La présente obligation n'est de convention expresse, que pure obligation de moyens. Le Client s'engage à collaborer avec ALM Conseil & Audit en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.

5- Durée du contrat

Le contrat a une durée définie dans le bon de commande et est en fonction de la prestation choisie par le Client. Celle-ci n'est qu'informative.

Les durées figurants notamment dans la présentation des prestations ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier de beaucoup en fonction notamment du planning de charge de ALM Conseil & Audit et de l'attente des éléments qui doivent être fournies par le Client.

Chaque partie se réserve la possibilité de résilier à tout moment le contrat en cas de non-respect par l'autre partie de l'une quelconque de ses obligations au titre du contrat et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. Le contrat prendra fin, à cet effet, quinze (15) jours ouvrés après l'envoi par la partie requérante d'une lettre recommandée avec Accusé Réception mentionnant le motif de la résiliation, sous réserve que l'autre partie n'ait pas, dans la période de quinze (15) jours, remédié à la situation. En cas d'incapacité ou d'impossibilité d'y remédier dans le délai susmentionné, la partie requérante sera habilitée à résilier le contrat immédiatement.

Chacune des parties pourra résilier immédiatement le contrat en cas de cessation d'activité de l'une des parties, cessation de paiement, redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou tout autre situation produisant les mêmes effets après l'envoi d'une mise en demeure adressée à l'administrateur judiciaire (ou liquidateur) restée plus d'un mois sans réponse, conformément aux dispositions légales en vigueur.

En cas d'arrivée du terme ou de résiliation du contrat :

- Le contrat de prestation de service cessera automatiquement à la date correspondante,
- Le prestataire se trouve dégagé de ses obligations relatives à l'objet du présent contrat à la date de résiliation ou d'expiration du contrat,
- Le prestataire s'engage à restituer au client au plus tard dans les trente (30) jours ouvrés qui suivent la résiliation ou l'expiration du contrat, l'ensemble des documents ou informations remis par le client.

En cas de résiliation de l'accord par le client, seront dues par le client les sommes correspondant aux prestations réalisées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et non encore payées. Les acomptes versés resteront dus et acquits par ALM Conseil & Audit.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Référence : PROC02

Version : A

Création: 06/2021

Page 3 /3

En cas de report ou d'annulation après réception d'une commande ou d'un accord écrit, les frais de déplacement engagés seront facturés (sur présentation des justificatifs).

En cas de report, le client devra avertir l'intervenant de ALM Conseil & Audit dans les meilleurs délais afin de libérer le créneau pour une autre entreprise.

En cas de report ou d'annulation moins de 3 semaines avant le début de la prestation ou au cours de la prestation, ALM Conseil & Audit se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation correspondant à 30% du montant de la prestation.

6- Validité de l'offre

L'offre commerciale est valable pour une durée de 6 mois à compter de la date de l'envoi de l'offre commerciale (sauf indication contraire).

7- Tarifs

Les prestations sont facturées sur la base du tarif en vigueur, du devis ou du contrat, du bon de commande. Les prix sont exprimés en euros hors taxes et sont soumis à la T.V.A. Les prix peuvent être calculés au forfait, à l'heure ou à la journée.

Cette indication de temps n'est qu'informative, seul le montant vaut.

Le prix de la prestation est ferme. Il est stipulé hors taxe auquel se rajouteront les taxes.

Il est convenu entre les parties que le règlement par le Client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

8- Conditions et retards de règlement

Le règlement des prestations est à adresser à l'ordre de ALM Conseil & Audit et à effectuer à l'échéance précisée sur la facture transmise en fin de prestation. ALM Conseil & Audit dans le cadre d'une prestation sur plusieurs mois proposera une facturation mensualisée.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit :

- L'exigibilité immédiate de toute somme restante due,
- Le paiement d'une pénalité de retard,
- Le droit pour le prestataire de suspendre l'exécution de la prestation en cours et de surseoir à toute nouvelle commande ou livraison.

11- Force majeure

ALM Conseil & Audit ne pourra être tenue pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

12-Litiges

Les présents, contrat et conditions générales sont soumis au Droit Français. En cas de litige concernant la validité, l'exécution, l'interprétation et/ou la rupture des présents, contrat et Conditions Générales, les parties conviennent de s'efforcer de résoudre à l'amiable ledit litige dans un délai d'un mois à compter de la date de survenance de ce dernier. A défaut d'accord dans ce délai, la partie la plus diligente pourra saisir le tribunal de commerce d'Angers (FRANCE) auquel les parties attribuent expressément compétence, et ce même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.